

Rebelote ?



Ce 13 août, comme ce fut déjà le cas quinze jours plus tôt, les contingents sur Toury d'Ath-Lessines et de « L'Avenir » montois ont été lâchés à la même heure. Cette nouvelle décision surprenante prise par le(s) responsable(s) du lâcher a engendré quelques commentaires dans des locaux.

Ce n'est pas un secret de polichinelle, la promotion du lâcher unique (tout au moins le souci de regrouper des lâchers) est le cheval de bataille partagé par bon nombre d'amateurs et certains dirigeants du plus haut niveau provincial. Par simple intérêt sportif suite à la non-reconduction d'expérimentaux ? Par intérêt pour une région particulière ? Par souci de désengorger le lieu de lâcher en réduisant les temps d'ouverture des paniers tout en minimisant le risque de plausibles erreurs ? Par recherche d'éventuels ultimes coefficients intéressants dans la perspective des championnats nationaux moyennant la confection d'un résultat général (*pour rappel, la date limite 2016 pour la prise en compte des performances de petit demi-fond vieux et juniors a été fixée au week-end des 30 et 31 juillet*) ? ... ? La liste des questions est loin d'être exhaustive.

Certes, ce 13 août, les contingents ont régressé en région montoise comme en terre athoise et lessinoise, et ce notamment par le simple fait que les juniors avaient bouclé leur programme 2016 depuis quinze jours. Si la participation à jeunes a été stable à Mons, elle a régressé par contre à Ath-Lessines. Les nombres peuvent donc justifier le regroupement effectué, mais ce dernier interpelle néanmoins car il fait fi des avis et décisions présidentiels émis lors des dernières assemblées régionales hivernales d'octobre et novembre 2015. *En effet, il avait été arrêté, même si une certaine nébulosité régnait par intermittence dans les différents hémicycles, qu'en cas de quorum de paniers non respecté, Ath-Lessines, Mons et Tournai seraient lâchés de concert...* au terme d'une concertation entre responsables d'ententes présentée comme un gage de gestion « en bon père de famille »...

« Coulon Futé » vous propose de nouveau le résultat honorifique de ce lâcher inédit.

PETIT DEMI-FOND : TOURY

Toury	beau, très bonne visibilité, ouest faible	Tournaisis	9:00
Toury		Ath, Lessines, Mons	9:10
Toury		Centre Charleroi	9:20

- **Lâcher : 9h10**

A : Ath-Lessines

B : Avenir

Des faits à souligner au premier regard :

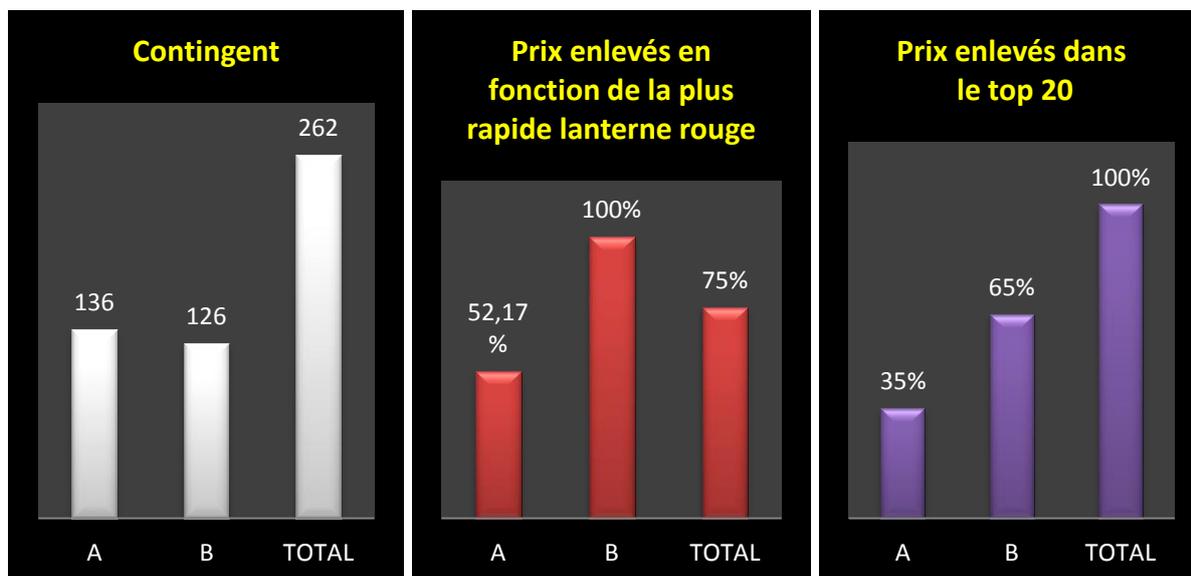
- un lâcher de 1163 pigeons à majorité de jeunes
- des répartitions différentes dans les deux tops
- les clôtures les plus rapides en région montoise
- la palme de pointeur général à un jeune des **Leturcq-Duponchelle**, de Wadelincourt



Vieux : 262 (A : 126 – B : 136).

1 **Dramaix Georges, Jurbise** (B), 294.187 km, 1334.88. 2 Demarbaix José, Masnuy-Saint-Jean (B), 299.704 km, 1310.08. 3 Cirier-Ruelle, Sirault (B), 290.219 km, 1307.97. 4 Miyashita Hiroshi & T, Sirault (A), 289.353 km, 1306.23. 5 Miyashita Hiroshi (2), 1305.64. 6 Foucart Michel, Herchies (B), 297.370 km, 1303.96. 7 Murez-Marichal, Wadelincourt (A), 289.916 km, 1302.50. 8 Murez-Marichal (2), 1301.62. 9 Miyashita Hiroshi & T (3), 1295.70. 10 Murez-Marichal (3), 1284.61. 11 Miyashita Hiroshi & T (4), 1282.87. 12 Murez-Marichal (4), 1280.45. 13 Murez-Marichal (5), 1280.45. 14 Cirier-Ruelle (2), 1273.62. 15 Foucart Michel (2), 1271.35. 16 Miyashita Hiroshi & T (5), 1269.92. 17 Miyashita Hiroshi & T (6), 1268.99. 18 Canion-Sobkowiak, Wasmès (B), 285.718 km, 1268.74. 19 Foucart Serge & Mike, Ellezelles (A), 310.711 km, 1268.70. 20 Murez-Marichal (6), 1267.66...

Le coin des statistiques - Classification par trois						
	Contingent	Lanterne rouge	Prix enlevés en fonction de la plus rapide lanterne rouge		Prix enlevés dans le « top 20 »	
			Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
A	136	1144.23	24	52,17	7	35
B	126	1208.10	42	100	13	65
Total	262		66	75	20	100

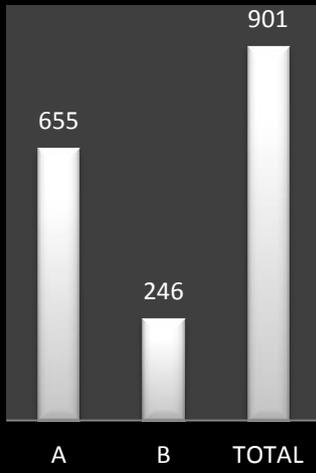


Jeunes : 901 (A : 655 - B : 246).

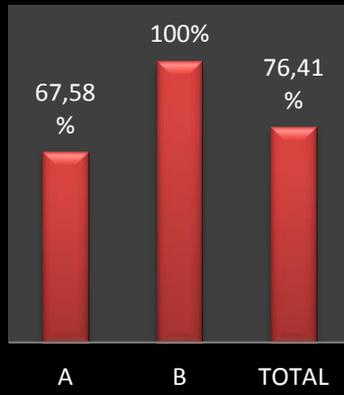
1 Leturcq-Duponchelle, Wadelincourt (A),289.577 km, 1340.63. **2 Leturcq-Duponchelle (2),** 1340.42. **3 Leturcq-Duponchelle (3),** 1340.11. **4 Leturcq-Duponchelle (4),** 1340.01. **5 Leturcq-Duponchelle (5),** 1339.91. **6 Murez-Marichal, Wadelincourt (A),** 289.916 km, 1339.72. **7 Murez-Marichal (2),** 1339.61. **8 Murez-Marichal (3),** 1338.38. **9 Francois-Delporte, Wadelincourt (A),** 289.478 km, 1336.97. **10 Leturcq-Duponchelle (6),** 1332.71. **11 Gheenens-Delbecq, Mainvault (A),** 305.044 km, 1332.16. **12 Degand Bruno-Victor-M, Ligne (A),** 299.814 km, 1331.22. **13 Verplancken Sébastien, Huissignies (A),** 295.933 km, 1321.71. **14 Saudoyez Kevin, Tertre (B),** 286.223 km, 1319.80. **15 Verstuyft Marcel, Hoves (A),** 314.716 km, 1314.78. **16 De Sy Eric, Ville-Pommeroeul (B),** 285.673 km, 1313.94. **17 Verstuyft Marcel (2),** 1313.78. **18 Saudoyez Kevin (2),** 1312.14. **19 Dusausoit Dany, Beloeil (A),** 293.156 km, 1309.09. **20 Murez-Marichal (4),** 1308.38...

Le coin des statistiques - Classification par trois						
	Contingent	Lanterne rouge	Prix enlevés en fonction de la plus rapide lanterne rouge		Prix enlevés dans le « top 20 »	
			Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
A	655	1142.37	148	67,58	17	85
B	246	1179.77	82	100	3	15
Total	901		230	76,41	20	100

Contingent



Prix enlevés en fonction de la plus rapide lanterne rouge



Prix enlevés dans le top 20

